



Institut de formation en soins infirmiers
Centre de documentation-Dominique DUMORTIER
ddumortier@epsm-stvenant.fr
poste 7361

Cette page propose les **dernières publications officielles et institutionnelles** dans [le domaine de la Psychiatrie, de la Santé mentale, de la Santé, de l'action sociale et du travail disponibles sur Internet](#)

Décembre 2015

8 nouvelles publications parues

DROIT

Bilan de la Charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

Disponible sur Internet : [http://www.fonction-](http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/bilan-charte-egalite-2015.pdf)

[publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/bilan-charte-egalite-2015.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/bilan-charte-egalite-2015.pdf)
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE/LE DEFENSEUR DES DROITS, Ministère de la décentralisation et de la fonction publique, Paris, 2015, 98 p.

La ministre chargée de la Fonction publique et le Défenseur des droits ont signé le **17 décembre 2013** une charte visant à promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique. Cette charte est le fruit d'une riche concertation entre les organisations syndicales et les employeurs publics des trois versants de la fonction publique [État, territoriale et hospitalière]. Elle traduit la volonté d'exemplarité de l'ensemble des employeurs publics, qui s'engagent à mettre en oeuvre et à renforcer leur politique d'égalité et de lutte contre les discriminations. Ainsi que le prévoyait cet engagement, les signataires ont présenté, le **6 juillet 2015**, un premier bilan 'à deux voix' – celle de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, d'une part, et celle du Défenseur des droits, d'autre part – dans le cadre de la formation 'Egalité, mobilité, parcours professionnels' du Conseil commun de la fonction publique.[Résumé d'éditeur]

Isolement et Contention. Références juridiques et jurisprudentielles françaises, scientifiques, européennes. Note juridique

Disponible sur Internet : http://www.santementale5962.com/IMG/pdf/epsmlm_-_isolement_et_contention_-_references_-_redige_le_02.12.2015.pdf

DUJARDIN Valériane, Etablissement public de santé mentale Lille Métropole, Lille, 2015, 38 p. Ces références ne sont - et ne peuvent être exhaustives - s'agissant notamment des références étrangères et de la littérature sur le sujet. Ma démarche intellectuelle visait la présentation, la plus exhaustive possible, du cadre légal et réglementaire français de l'isolement et de la contention. Sur la valeur juridique des recommandations de la HAS, il importe de souligner que si auparavant le juge estimait qu'elles n'entraient pas dans la hiérarchie des normes, le Conseil d'Etat vient de qualifier lesdites recommandations de règles juridiques permettant '(...) d'assurer au patient des soins fondés sur les données acquises de la science, telles qu'elles ressortent notamment de ces recommandations de bonnes pratiques' devant 'être regardées comme des décisions faisant grief susceptibles de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir' - (Conseil d'Etat, 27 avril 2011, numéro 334396. Association pour une formation médicale). [résumé d'auteur]

ORGANISATION SANITAIRE

Panorama du risque en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. Bilan des risques de l'année 2014. Synthèse

Disponible sur

Internet : http://www.sham.fr/content/download/15740/85611/version/1/file/Panorama_Sham_2015_synthese.pdf

SHAM, Sham, Lyon, 2015, 37 p.

Outil de référence d'analyse de la sinistralité et de la prévention des risques, le Panorama dresse chaque année depuis 11 ans un état des lieux des risques, du droit et de la jurisprudence à destination des établissements et des professionnels de santé. Si la progression de la fréquence et du coût des sinistres constatée ces dernières années se confirme en 2014, de nouveaux enjeux apparaissent : dispositif des actions de groupe, technologies digitales porteuses d'opportunités en santé mais aussi de risques... Cette nouvelle édition apporte également un éclairage complémentaire en intégrant, pour la première fois, une analyse des risques statutaires du personnel de la fonction publique hospitalière réalisée par Sofaxis, le spécialiste du sujet au sein du Groupe Sham. La version intégrale du Panorama du risque est réservée aux sociétaires. [Site Internet]

Une révolution numérique à petits pas dans les hôpitaux [Dossier]

Disponible sur Internet : <http://fichiers.acteurspublics.com/NAP/bloc/2015/hp/pdf/Dossier-HP.pdf>

MAUDUIT Laurence/RAHAL-LOFSKOG Délia/DEVINS Philippe/BIZARD Frédéric/
JACQUINET Christophe/BAPT Gérard/ CARTAU Cédric/LE DANTEC Christophe/VON
LENNEP Franck/BLUM Jean Pierre/LOUDENOT Philippe/LUCAS Jacques/BENEDITTINI
Michel/KAAG François, , 2015, 19 p.

ACTEURS PUBLICS, n°118

Gouvernance trop timide, manque d'implication des agences régionales de santé : le programme 'Hôpital numérique', qui doit aboutir à une modernisation sans précédent du fonctionnement des hôpitaux publics d'ici 2017, déçoit les acteurs et les décideurs. [introduction du dossier]

SANTE

Etat de santé et conditions de vie des populations sans domicile [Dossier]

Disponible sur Internet : http://www.invs.sante.fr/beh/2015/36-37/pdf/2015_36-37.pdf

THERRE Hélène Dir./VANDENTORREN Stéphanie Dir./FUHRMAN Claire Dir./EL YAMANI
Mounia Dir., Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, 2015, 53 p.

BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE, n°36-37

Huit articles composent ce dossier : La précarité des personnes sans domicile affecte leur santé dans toutes ses dimensions ; Estimation du nombre de décès de personnes sans domicile en France, 2008-2010 ; La santé et le recours aux soins des personnes sans domicile en France en 2012 ; Origine et

fréquence des repas des personnes sans domicile en France : analyse des données de l'enquête 'Sans-domicile 2012' ; Caractéristiques sociodémographiques et santé des familles sans logement en Ile-de-France : premiers résultats de l'étude Enfams, 2013 ; Couvertures vaccinales chez les enfants sans logement d'Ile-de-France : résultats de l'étude Enfams, 2013 ; La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel en Ile-de-France : l'enquête Samenta de 2009 ; Prévalences de la gale et de la pédiculose corporelle chez les personnes sans domicile en Ile-de-France en 2011 (enquête HYTPEAC)

THERAPEUTIQUE MEDICAMENTEUSE

Alternatives à l'acide valproïque chez les filles, adolescentes, femmes en âge de procréer et femmes enceintes ayant un trouble bipolaire ou une épilepsie

Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-12/fiche_memo_alternatives_acide_valproique_2015-12-08_15-24-53_177.pdf

HAUTE AUTORITE DE SANTE/AGENCE NATIONALE DE SECURITE DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plaine, 2015, 3 p.

L'acide valproïque ou valproate (Dépakine®, Micropakine®, Dépakote®, Dépamide® et génériques) est le plus tératogène des anticonvulsivants et des thymorégulateurs. Il entraîne également un risque accru de troubles du développement psychomoteur chez les enfants exposés in utero. Compte tenu de ces risques, ces spécialités ne doivent pas être prescrites chez les filles, adolescentes, femmes en âge de procréer et femmes enceintes, sauf en cas d'inefficacité ou d'intolérance aux alternatives médicamenteuses existantes. Chez les patientes pour lesquelles ces spécialités sont la seule option thérapeutique (les alternatives médicamenteuses existantes sont inefficaces ou mal tolérées) : la prescription initiale annuelle est réservée aux spécialistes en neurologie, psychiatrie ou pédiatrie et requiert le recueil d'un accord de soins après information de la patiente ; le renouvellement peut être effectué par tout médecin dans la limite de un an au terme duquel une réévaluation du traitement par le spécialiste est requise ; le rapport bénéfice-risque du traitement doit être réévalué régulièrement et au moins une fois par an, notamment lorsqu'une jeune fille atteint la puberté, lorsqu'une femme envisage une grossesse et en urgence en cas de grossesse. ! [résumé d'éditeur]

TRAVAIL

Aides-soignants : un accès rapide au premier emploi

Disponible sur Internet : <http://www.drees.sante.gouv.fr/aides-soignants-un-acces-rapide-au-premier-emploi,11499.html>

COLLIN Clémentine/COLLECTIF, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Paris, 2015, 6 p.

ETUDES ET RESULTATS, n°923

Le nombre des étudiants diplômés à l'issue de la formation d'aides-soignants augmente au fil des ans. On en compte 22 000 en 2012, soit près du double par rapport à 2000. Une part croissante d'entre eux (73 % en 2007 contre 51 % en 2000) avait déjà interrompu une première fois leurs études avant de suivre une formation d'aide-soignant. Par conséquent, l'âge, ainsi que le niveau d'études des diplômés aides-soignants, s'élèvent au fil du temps. L'insertion professionnelle des aides-soignants est peu sensible à la conjoncture. Parmi les trois générations de diplômés étudiés (2001, 2004 et 2007), 80 % d'entre eux trouvent leur premier emploi en moins d'un mois, même s'il ne s'agit pas toujours d'un travail stable, et ce, malgré l'augmentation du nombre des diplômés. Trois ans après leur formation, les aides-soignants occupent plus souvent que les autres diplômés de niveau équivalent un emploi à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaire). Leur travail est également mieux rémunéré en moyenne. Les aides-soignants se disent d'ailleurs très majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent à ce moment-là. [Résumé d'éditeur]

Plan santé au travail 2016-2020

Disponible sur Internet : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pst3.pdf>

[s.n.] , Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Paris, 2015, 72 p.

Ce plan marque un infléchissement majeur en faveur d'une politique de prévention qui anticipe les risques professionnels et garantit la bonne santé des salariés plutôt que de s'en tenir à une vision exclusivement réparatrice. Il prend aussi pleinement en compte la qualité de vie au travail. [résumé d'éditeur]